

27 FEV. 1989

Kigali, le

194 / 89  
 3

Note à Monsieur l'Ordonnateur-  
 Trésorier du Rwanda  
 KIGALI

Vu et approuvé par le  
 - Comptable de Prof. Kigali  
 - Nom BENDANTURUKA  
 - Prénom Protas  
 - Code 0094

Paielement par  
 N° ..00..#.../au...  
 Pour l'Ordonnateur - Trésorier  
 du Rwanda  
 Le Directeur de l'Ordonnateur

Monsieur l'Ordonnateur-Trésorier,

01 MARS 1989

Il y a lieu de payer aux agents ci-après à titre d'indemnités de restaurant, conformément à l'A.M. n°09/06 du 6/1/1987 du Ministre de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, le montant indiqué en regard de chacun pour une mission à l'intérieur du pays .....; suivant les ordre de mission en annexe.

Noms & Prénoms	Jours	Taux	Montant
HAKIZIMANA Vincent	14	1250	17.500 ✓
	11	625	6.875 ✓
			<u>24.375</u> ✓

à charge de vérification, approbation et imputation  
 Engagement n° 23 du 27/2/89  
 le 27/2/89  
 Gestionnaire des Crédits du Ser

VISA DE L'INSPECTION GENERALE  
 DES FINANCES  
 Kigali, le 23 FEV. 1989

pour Acquies HAKIZIMANA Vincent  
 CI n° 1300  
 Butsin / Bony  
 Certifié sincère et véritable et  
 arrêté à la somme de VINGT QUATRE MILLE TROIS CENT SOIXANTE  
 ... QUINZE FRANCS RWANDAIS.

Vu pour approbation :  
 LE SECRETAIRE GENERAL  
 NKUNDIYEZE Boniface

LE GESTIONNAIRE DES CREDITS AU  
 MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE  
 L'ARTISANAT  
 BUHIGIRO Alphonse.

2/3/89

Bulu



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Monsieur *Hakizimana Vincent*.....  
Fonction ..... *Chargé d'affaires*.....  
Doit se rendre à..... *GISENYI*.....  
Pour raison de service. *conduire famille Ministre*  
Durée de voyage ..... *(du 17 au 31 Dec 1988)*

*18.125*

*Arrivé à Gisenyi, le 17/12/88*

Fait à Kigali, le *17/12/88*

*Filomuranyi Innocent*  
**PROMOTION DES METIERS**  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI  
B.P. 174 - LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.  
**PROMOTION DES METIERS**  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI  
GISENYI / RWANDA  
*Innocent*

*Départ de Gisenyi, le 21/12/1988*





REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE,  
ET DE L'ARTISANAT

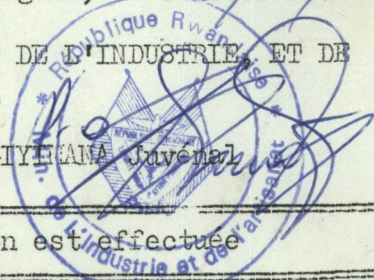
ORDRE DE MISSION N° .....

Service *Secrétariat Général*  
Délivré à Monsieur *Hakizimana Vincent*  
Grade et Fonction *Chauffeur*  
Objet de la mission *Conduire famille Ministre Uurilingiyimana*  
Durée prévue de la mission *la journée du 2/3/88*  
Mode de déplacement *Véhicule officiel*  
Départ de Kigali *le 2/3/88*  
Retour à Kigali *le 2/3/88*

Mentions spéciales éventuelles : Indemnités de mission : *625 Francs jour*  
Délivré à Kigali, le *2/3/1988*

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE  
L'ARTISANAT

UWILINGIYIMANA Juvenal



Visa de l'autorité de l'endroit où la mission est effectuée

Arrivé, le *2/3/88* ..... Départ, le *2/3/88* .....

Observations éventuelles

PROMOTION DES METIERS  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI

B. 174  
GISENYI / RWANDA

PROMOTION DES METIERS  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI

GISENYI / RWANDA



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Monsieur ..... *Hakizimana Vincent* .....  
Fonction ..... *Chauffeur* .....  
Doit se rendre à ..... *Gisenyi* .....  
Pour raison de service ..... *Conduire la 7<sup>le</sup> du Ministre Uwilingyimana* .....  
Durée de voyage ..... *1 jour le 19/11/88* .....

*Arrivé à Gisenyi le 19/11/88*

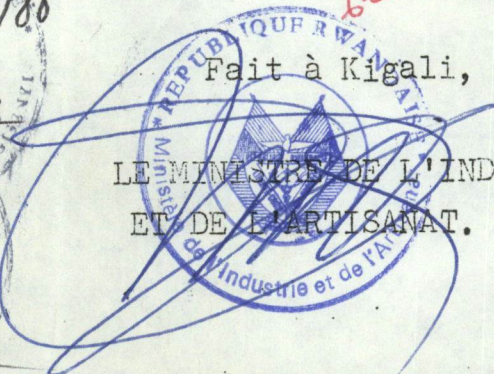
*[Signature]*  
*19-11-88*

*Départ de Gisenyi le 19/11/88*

*[Signature]*  
*19-11-88*

*600*  
Fait à Kigali, le ..... *19/11/88* .....

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.





REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI

ORDRE DE MISSION

Monsieur *HAKIZIMANA Vincent*  
Fonction *chauffeur*  
Doit se rendre à *Kanzinge*  
Pour raison de service *Conduire une Mission*  
Durée de voyage *1 jour du 31/2/88*

<sup>625</sup>  
Fait à Kigali, le *31/2/88*.

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.

*Le Secrétaire Général*  
NIMINDIYEZE Boniface

*Arrivé le 31/2/88*  
*Départ le 31/2/88*  
*Rwanyakabisa Bernard*  
*chef de matériel*



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Monsieur .. HAKIZIMANA Vincent .....

Fonction ..... C. HAUFFEUR .....

Doit se rendre à... KANZENZE .....

Pour raison de service... Conduire Famille Ministre

Durée de voyage 1 journée du 19/10/88 ... / Uwilingiyimana

Fait à Kigali, le 19/10/88.

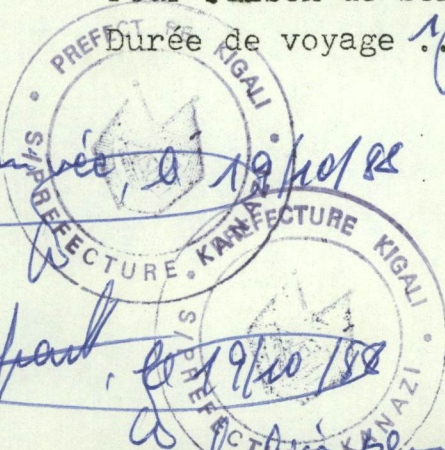
LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.

*Américain, le 19/10/88*

*Départ le 19/10/88*

*Kwarakaba*

*chef de bureau*



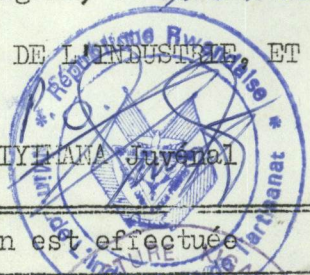


ORDRE DE MISSION N° .....

Service .. *Secrétariat Général* .....  
Délivré à Monsieur .. *HABIZIMANA Vincent* .....  
Grade et Fonction .. *Chauffeur* .....  
Objet de la mission .. *Conduire Famille <sup>B. KANGENZI</sup> Uwilingiyimana* .....  
Durée prévue de la mission .. *la période du 12/2/1988* .....  
Mode de déplacement .. *Véhicule officiel* .....  
Départ de Kigali .. *le 12 Février 1988* .....  
Retour à Kigali .. *le 12 Février 1988* .....

Mentions spéciales éventuelles : Indemnités de mission : *625 FRW/jour*  
Délivré à Kigali, le *12 Février 1988* .....

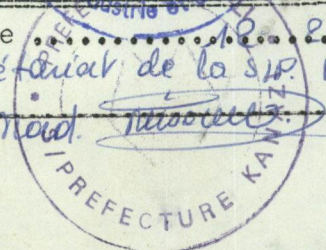
LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE  
L'ARTISANAT  
UWILINGIYIMANA Juvénal



Visa de l'autorité de Kigali endroit où la mission est effectuée

Arrivé, le .. *2 1988* ..... Départ, le .. *12 2 1988* .....

Observations éventuelles .. *Agent du secrétariat de la SIP Kanazi*





REPUBLIQUE RWANDAISE  
 MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
 ET DE L'ARTISANAT  
 B.P. 73 KIGALI.-

ORDRE DE MISSION N°

Service ... *Secrétariat général*  
 Délivré à Monsieur ... *Habizimungu Vincent*  
 Grade et Fonction ... *Chef de bureau*  
 Objet de la mission ... *conduire une mission à Rambuza*  
 Durée prévue de la mission ... *1 jour*  
 Mode de déplacement ... *véhicule ministériel*  
 Départ de Kigali ... *12/11/1988*  
 Retour à Kigali ... *12/11/1988*

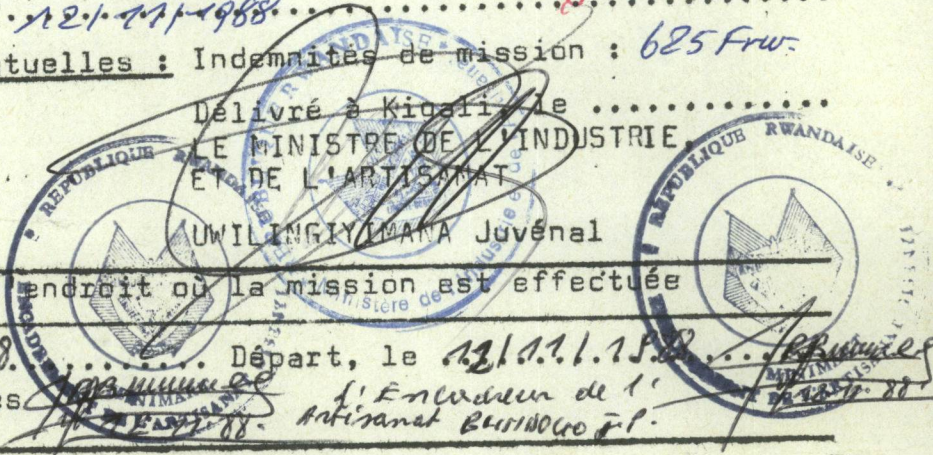
Mentions spéciales éventuelles : Indemnités de mission : *625 Frw.*

Délivré à Kigali le .....  
 LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
 ET DE L'ARTISANAT

*UWILINGIYAMA Juvénal*

Visa de l'autorité de l'endroit où la mission est effectuée

Arrivé, le *12/11/1988* ..... Départ, le *12/11/1988* .....  
 Observations éventuelles *1. Encluseur de 1. Artisanat Burundogo S.P.*





ORDRE DE MISSION N° .....

Service Secrétariat Général  
Délivré à Monsieur Hakizimana Vincent  
Grade et Fonction Chauffeur  
Objet de la mission Conduire famille Abista Luslingyimana  
Durée prévue de la mission la journée du 7 Avril 1988  
Mode de déplacement Véhicule officiel  
Départ de Kigali le 7/4/1988  
Retour à Kigali le 7/4/1988  
Mentions spéciales éventuelles : Indemnités de mission : 625 FRW/jour

Plus  
Hakizimana Nathien  
7/4/88

Arrivé à Gisenyi le 7/4/88

**PROMOTION DES METIERS**  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI

B.P. 174  
**PROMOTION DES METIERS**  
DANS LA PREFECTURE DE GISENYI

délivré à Kigali, le .....

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE, ET  
DE L'ARTISANAT

GISENYI Juvénal

Départ de Gisenyi le 7/4/88

Visa de l'autorité de GISENYI RWANDA la mission est effectuée



625

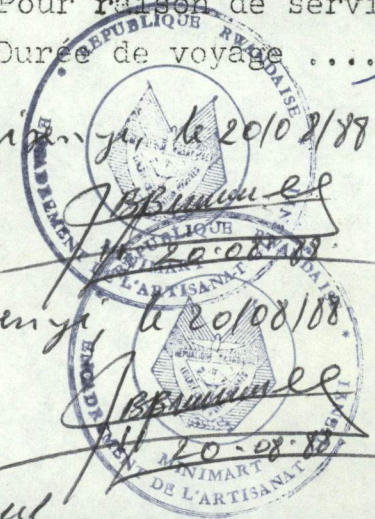


MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Monsieur *Hakizimana Vincent* .....  
Fonction *chauffeur* .....  
Doit se rendre à... *Gisenyi* .....  
Pour raison de service. *Conduire une mission*  
Durée de voyage ..... *1 jour (le 20/8/1988)*

Arrivé à Gisenyi le 20/08/88



Départ de Gisenyi le 20/08/88

L'Encadreur de l'  
Artisanat  
BL110060 Jean Paul

Fait à Kigali le 19/8/1988.



LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.

621

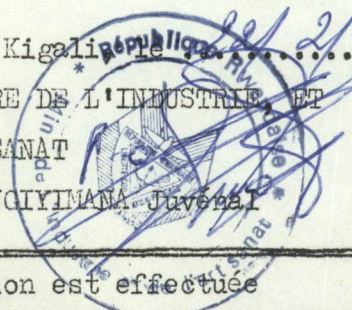
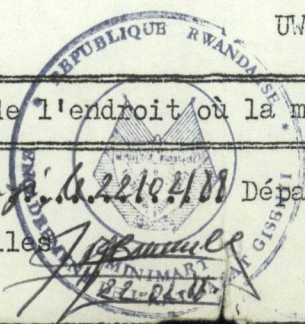


ORDRE DE MISSION N°

Service Secrétariat Général  
Délivré à Monsieur HABIZIMANA Vincent  
Grade et Fonction Chauffeur  
Objet de la mission Conduire famille et route UWILINGIYIMANA  
Durée prévue de la mission la journée du 22/2/1988  
Mode de déplacement Véhicule officiel  
Départ de Kigali le 22/2/1988  
Retour à Kigali le 22/2/1988

Mentions spéciales éventuelles : Indemnités de mission : 625 Fw/jour

Délivré à Kigali le 22/2/1988  
LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET  
DE L'ARTISANAT  
UWILINGIYIMANA Juvénal



Visa de l'autorité de l'endroit où la mission est effectuée

Arrivé, à Gisenyi, le 22/02/88 Départ, de Gisenyi, le 22/02/88

Observations éventuelles Juvénal

L'Encadreur de l'Artisanat  
BLINDORO Jean Paul



REPUBLIQUE RWANDAISE  
MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT  
B.P. 73 KIGALI.

ORDRE DE MISSION

Monsieur HAKIZIMANA Vincent.....

Fonction .... Chauffeur.....

Doit se rendre à... Gisenyi.....

Pour raison de service... Conduire une mission

Durée de voyage ... Une Journée.....

Arrivé à Gisenyi, le 12/08/88



Fait à Kigali, le 16/08/88

625

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE  
ET DE L'ARTISANAT.

Départ de Gisenyi, le 12/08/88



L'Encadreur de l'  
Artisanat  
BUT 0040 J. Paul



CONCLUSIONS DE LA REUNION DE LA TRIPARTITE MINISTERIELLE TENUE

A KIGALI, LE 20 JANVIER 1976

Une réunion groupant les Ministres des Affaires Etrangères et de la Coopération de la République du Burundi et de la République Rwandaise et le Commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération Internationale de la République du Zaïre, s'est tenue à Kigali le 20 janvier 1976 en vue d'examiner l'état actuel du dossier de la Tripartite.

Après avoir passé en revue les différents obstacles qui n'ont pas permis la mise en application de toutes les décisions de la Conférence tripartite ministérielle tenue à Kigali du 19 au 21 juin 1975, les Ministres des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération Internationale recommandent que :

- a) chaque pays prenne les mesures appropriées pour que ses organes d'informations ouvrent toujours à la consolidation des liens d'amitié et de fraternité devant caractériser les rapports entre les trois pays,
- b) chaque pays s'engage à procéder à des consultations préalables avec ses partenaires pour tous les problèmes importants pouvant intéresser d'une manière particulière l'un ou l'autre des trois Etats. En attendant la mise en place d'un mécanisme de concertation, le Comité Permanent de Coordination serait saisi de tels problèmes.

Par ailleurs, vu la situation qui prévaut dans la région et qui donne lieu à certains malentendus, il a été décidé que les Responsables des services de sécurité des trois pays tiennent une réunion extraordinaire à Bujumbura dans la première quinzaine de février 1976, pour échanger des éléments d'informations pouvant contribuer à une meilleure compréhension.

Cette réunion extraordinaire constitue un préalable à la tenue de la Conférence au Sommet des Trois Chefs d'Etat. La République du Burundi précisera par voie diplomatique la date exacte de cette rencontre.

Il a été également retenu que l'Assemblée générale de l'Association sans but lucratif pour l'Electrification des pays des Grands Lacs se tiendra dans la deuxième quinzaine de février 1976, la date précise devant être communiquée par le canal diplomatique par la République du Burundi.

.../...



En outre, il a été convenu que toutes les autres réunions prévues ayant des implications politiques ou financières, auront lieu après le Sommet de KISANGANI.

Les Ministres des Affaires Etrangères et de la Coopération et le Commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères et à la Coopération Internationale ont vivement souhaité que le Sommet se tienne le plus rapidement possible en vue de réaffirmer la volonté politique des trois pays de poursuivre les efforts de coopération dans le cadre de la Tripartite.

Fait à Kigali, le 21 janvier 1976

POUR LA REPUBLIQUE DU BURUNDI,

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,

Melchior BWAKIRA

Sé/

POUR LA REPUBLIQUE RWANDAISE,

Le Ministre des Affaires Etrangères  
et de la Coopération,

Aloys NSEKALIJE  
Lieutenant-Colonel

Sé/

POUR LA REPUBLIQUE DU ZAIRE,

Le Commissaire d'Etat aux Affaires Etrangères  
et à la Coopération Internationale,

MANDUNGU BULA NYATI

Sé/